





SOMMAIRE

PAGE 4

TRAVAUX - ENVIRONNEMENT

PAGE 7

BUDGET 2022

PAGE 8

SCOLAIRE & JEUNESSE

PAGE 10

SOCIAL

PAGE 12

CULTURE

PAGE 17

FÊTES & CÉRÉMONIES

PAGE 18

VIE ASSOCIATIVE

PAGE 21

BRÈVES DE MAIRIE

PAGE 24

ÉTAT CIVIL

PAGE 26

TRIBUNES LIBRES

MES CHERS CONCITOYENS,

Notre pays fait face à une succession de crises aux origines diverses qui mettent nos certitudes à l'épreuve, l'avenir est incertain mais, malgré tout, nous devons préparer le budget 2023 dans lequel nous devons forcément identifier les priorités et n'engager que les dépenses nécessaires. Le budget communal sera lourdement impacté par la flambée des prix de l'énergie, principalement le gaz, l'électricité, les carburants avec des factures multipliées par 3 voire plus. Nous sommes contraints à trouver de fortes économies. Cette crise économique nous impacte tous, ménages, entreprises et collectivités locales. Dans ce contexte nous n'augmenterons pas les Taxes Foncières. Nous avons de nombreux bâtiments publics énergivores, c'est pourquoi nous lancerons une étude thermique afin de trouver des solutions pour faire des économies.

Nous avons déjà anticipé pour l'éclairage public en lançant un contrat de performance énergétique avec de la LED avec abaissement de l'intensité de 23h à 5h, ce qui nous a permis par exemple de faire 37% d'économies en une année. Ce qui nous permet de ne pas couper l'éclairage la nuit. Nous avons également investi dans des LED pour l'éclairage festif de fin d'année et nous avons réduit la période d'allumage. Les bâtiments publics ont également été équipés en LED notamment le COSEC.

Malgré cette crise, nous avons respecté nos engagements durant ces deux années de mandat, je ne citerai que les principaux ; création d'un logement d'urgence rue du tir, de la Police Municipale, de l'Agence Postale Communale à la Mairie, d'un local social au quartier Jeanne d'Arc, l'aménagement du Square des Mélèzes, la poursuite du Fil Bleu, la finalisation de la ZAC de la HARANGE avec la construction de logements sociaux et de logements adaptés aux seniors et aux personnes en situation de handicap, la



réhabilitation du parc locatif communal, la fin du déploiement de la fibre optique et l'interconnexion des bâtiments publics ; La liste n'est pas exhaustive.

L'installation de caméras de vidéo protection, pour lutter contre les incivilités, sera proposée au Budget Primitif 2023. Nous avons également dans notre programme, le regroupement des écoles sur un seul site à HEUMONT., Malheureusement ce projet a été abandonné en son état actuel et pour cause, la crise économique, la nouvelle norme énergétique RT 2021 et le coût des matériaux ont augmenté la facture de 42,5% passant celle-ci de 5,4 millions d'Euros à 7,2 millions d'Euros. Une autre solution est à l'étude.

Et je n'oublierai pas non plus le renforcement du lien social et intergénérationnel et notamment les actions du CCAS.

Tout cela a été réalisé dans un contexte particulier et difficile, mais grâce à une gestion saine des deniers publics.

C'est l'occasion pour moi de vous présenter mes Meilleurs Vœux de joie, bonheur, prospérité et de santé à vous, vos familles et à tous ceux qui vous sont chers, que 2023 soit une année de Paix, de Fraternité et de Sérénité.

Le maire, **Jean-Pierre Weber**

ENGAGEMENT
TENU

■ FIBRE

Comme nous nous étions engagés à le faire, le déploiement de la fibre optique sera bientôt finalisé (rue Aubrion, rue Mézières et rue Lacanne). Les travaux seront entrepris par ENEDIS et seront réalisés au début de cette d'année.

Quelques rues n'étaient pas éligibles. Le raccordement se faisant en façade, Losange n'avait pas pu intervenir à cause des fils électriques nus mettant en danger les ouvriers chargés du déploiement. Après plusieurs négociations avec les responsables d'ENEDIS, que je remercie, un accord a été trouvé et les fils nus vont être remplacés, début de cette année, par un fil isolé et ainsi, le raccordement de la fibre sera possible dès que les travaux d'électricité seront effectués.

ÉLAGAGE



élagage des arbres rue de boismont, dans la montée du Pulventeux,

Des noues sont des fossés peu profonds, larges et végétalisés, qui permettent d'absorber les eaux pluviales en excédant.

Le Square dit "des mélèzes" à Heumont nommé maintenant "Notre Square à Noues"

Nous avons joint l'utile à l'agréable. L'utile car les Noues absorbent les eaux pluviales en cas de fortes précipitations - Ce qui évite les inondations dans le bas du quartier. Nous avons déconnecté les Avaloirs de 3 rues. Ainsi les eaux de pluie se jettent dans ces noues. L'agréable car nous avons créé un parc avec des jeux pour enfants et des agrès pour adultes et sportifs – Tout cela agrémenté d'arbres et de fleurs.

Coût de l'opération : 491 000 € avec 69,04 % de subventions. Pour un montant de 338 953 € - Coût réel pour la Commune en autofinancement, 152 047 € - environ 30,96 % de travaux réalisés en 2020 et 2021.



■ INONDATIONS

Suite aux inondations de 2021, la route de Richepré a été emportée par la Chiers. Des travaux ont donc été réalisés.

Coût de la réfection - Rue de Richepré : 45 000,00 €. **Le projet a été subventionné à 79 %**

LOGEMENTS LE CLOS DES VANNIERS

Monsieur Le Maire, les Adjoints, les membres du Conseil Municipal ont invité la Présidente du Département et le Président du bailleur social Meurthe & Moselle Habitat (MMH). Madame Chaynesse KHIROUNI a posé la première pierre d'un futur ensemble locatif sur la commune appelé "le Clos des Vanniers". Les futurs bâtiments seront situés en coeur de lotissement. Ils proposeront à la location 26 appartements de T2 à T4. Loyers conventionnés avec APL, pas de frais de dossier et d'agence, confort acoustique et thermique renforcés. La présidente a rappelé que le Département va fortement s'engager dans les prochaines années en faveur du logement notamment en direction des familles à faibles revenus. Cette réunion s'est déroulée en présence de Serge De Carli, conseiller départemental



et président du Grand Longwy, des conseillères et conseillers départementaux Annie Silvestri, Monique Poplineau, Vincent Hamen, Bruno Trombini. Coût du projet : 3,8 M€ financés par des prêts et/ou subventions de l'Etat, du Conseil Départemental, Action Logement Services, Caisse des Dépôts et des fonds propres de Meurthe & Moselle Habitat.



LOGEMENTS LE CLOS DE LA BRIQUÈTERIE

Rue du Moulin : Sur les Friches DIDIER "Le Clos de la Briqueterie" Sur ce terrain dont Réhon possède un quart seront construits 20 logements collectifs + 2 pavillons. Sur les 75 % restant, ce seront 30 Pavillons individuels sur Longwy. Une belle collaboration de MMH et BATIGÈRE.



ÉCONOMIES !

Modernisation du Parc d'éclairage public : Avec des LED plus économiques (de Novembre 2019 à décembre 2021)

Total du poste : 482 000,00€ et 37,00% d'économie

Ce qui donne de :

- Novembre 2018 à Novembre 2019 = 464824kw/h pour un montant de 61 743,67€
- Novembre 2020 à Novembre 2021 = 184599kw/h pour un montant de 39 226,18€

Vous pouvez constater que ce sont des économies non négligeables.

Ce qui nous permet de ne pas couper l'éclairage la nuit tout en continuant à en assurer la sécurité.

Nous avons également remplacé les motifs festifs par de la LED que nous avons décidé d'allumer pour un temps restreint car, après 2 ans de restrictions, il fallait redonner un peu de joie et de baume au cœur à nos concitoyens.



LOGEMENTS VIVEST RUE DE LONGWY TERMINÉS

Rue de Longwy : 21 logements tous occupés par VIVEST sur le Site des anciennes maisons SNCF.



LOGEMENT D'URGENCE

Création d'un logement d'urgence, Rue du Tir : Ce logement, en cours d'aménagement, servira à accueillir une famille, au terme du 1er semestre, suite à un sinistre, par exemple

FIN DES TRAVAUX DE VOIRIE DE LA ZAC



RÉNOVATION DU MONUMENT AUX MORTS



CIMETIÈRE : CAVURNES



BALAYEUSE

Acquisition d'une balayeuse : pour un montant de 124 200,00€, comprenant la location et l'entretien d'octobre 2021 à octobre 2024.

EN BREF...

RENOUVELLEMENT DES POTEaux D'INCENDIE :
(DCI) 32 000,00 € / RESURFAÇAGE - RUE DU
BANQUILLON : 22 000,00 € / RÉNOVATION DU
RÉSEAU EP/SLT - RUE DE CHENIÈRES : 14 000,00€
/ RÉFECTION DES PLAFONDS DES VESTIAIRES
COSEC HEUMONT : 169 000,00 € / ÉCLAIRAGE
SALLE DE LA JEUNESSE : 9 600,00€ /
RÉHABILITATION DU PARC LOCATIF : 23 170,00€
EN 2 ANS /

BUDGET 2022

Qu'est-ce qu'un budget primitif ?

Un budget primitif est un document standardisé dans lequel sont prévues et autorisées par le Conseil Municipal les recettes et dépenses de la commune pour une année civile ; le budget est donc un outil d'autorisation et de prévision indispensable au bon fonctionnement d'une collectivité, tout comme peut l'être la tenue d'un budget au sein d'une famille.

Le budget primitif est voté avant le 15 avril de l'année d'exécution du budget. Il s'agit d'un document prévisionnel qui retrace aussi précisément que possible l'ensemble des recettes et des dépenses pour l'année à venir. Mais en cours d'année, des "décisions modificatives" sont nécessaires, afin d'ajuster les dépenses et les recettes aux réalités de leur exécution.

Il peut arriver que toutes les dépenses inscrites au budget, tout comme les recettes, ne soient pas réalisées (décalage dans le temps, autres priorités, modification ou abandon de certains projets). C'est pourquoi l'exécution effective du budget est consignée dans un autre document, le "compte administratif", qui ne reprend que les réalisations effectives.

> Le vote du budget 2023 aura lieu avant le 15 avril prochain.



Le budget comprend deux sections :

FONCTIONNEMENT

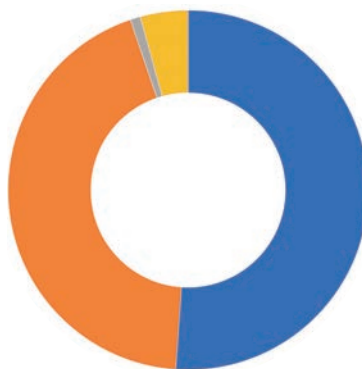
La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses courantes et ordinaires qui doivent être couvertes par des recettes régulières et permanentes.

DÉPENSES : salaires et cotisations, alimentation, assurances, fluides (élec., gaz...) produits d'entretien, intérêts des emprunts, entretien du patrimoine, indemnités de fonction...

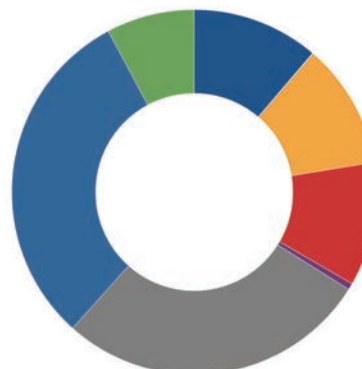
RECETTES : impôts locaux, location de bâtiments, produits des services (restauration

INVESTISSEMENT

La section d'investissement regroupe les opérations exceptionnelles qui contribuent à accroître ou à diminuer la valeur du patrimoine de la collectivité.



DÉPENSES : remboursement du capital des emprunts, construction d'un nouveau bâtiment, gros travaux de voirie, achat d'un terrain, achat de véhicule, mobilier...



RECETTES : vente d'un terrain, réalisation d'un emprunt, subvention attribuée par les partenaires, taxes d'aménagement (urbanisme), fonds de compensation de la TVA...



GARDERIE 1,2,3 SOLEIL

Sur le site périscolaire 1,2,3 Soleil de Heumont, les enfants ont été accueillis toute l'année et ont pu réaliser des activités adaptées à chaque saison. En février, les enfants étaient invités à se déguiser et à découvrir les joies du Carnaval dans le monde. Au printemps, la découverte de la nature pour tous au gré de balades en forêt et de jeux en extérieur... En été... sur le thème des 4 éléments : activités manuelles, jeux extérieurs, jeux d'eau, activités physiques et sportives ou encore sur le thème du cinéma. En décembre, ils ont pu goûter à la féerie de Noël (ateliers cuisine, décorations, musique).

Merci aux animatrices et à l'animateur qui ont encadré et ravi les enfants : Najiya, Christine, Aline, Nadège, Elena, Corinne, Emeline, Pathanah, Latifa, Denis, Amandine et Nicole en direction.



DES SPECTACLES



DES ACTIVITÉS MANUELLES



DES BALLADES...



DES VISITES



DU CINÉMA



DES JEUX...





■ ÉCOLES

Retour sur notre projet de regrouper les 3 écoles de la Commune sur un seul site à Heumont :

Malheureusement, nous avons dû abandonner ce projet en son état actuel.

Le montant des travaux étant passé de 5,4 millions d'euros à 7,02 millions – Soit 42,50% d'augmentation, avec des frais d'architecte hors normes de 12,76% après négociation alors que le taux estimé par l'architecte des Bâtiments de France est de 10,80% maximum.

Nous étudions actuellement une autre solution. Et bien sûr, nous ne pouvons dans cette situation maintenir ce projet qui fragiliserait les finances communales.



INSPECTRICE ÉCOLES

Circonscription de Longwy 2 - AC Nancy Metz

L'inspectrice de l'Education Nationale, Madame Karine STUTZMANN a été reçue en Mairie, suite à sa prise de fonction d'inspectrice de l'éducation nationale sur la Circonscription de Longwy 2, afin d'échanger sur la situation scolaire actuelle et à venir de la Commune.

■ À QUOI SERT LE CCAS (CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE)

LES AIDES SOCIALES FACULTATIVES

L'objectif principal des aides sociales facultatives est de lutter contre différentes formes de précarité des familles en fragilités (économique, sociale, socioculturelle, santé). L'aide sociale facultative présente un caractère subsidiaire et intervient quand les dispositifs de droit commun ou d'aide légale ont été sollicités.

Le CCAS de la ville de Réhon attribue des aides sociales facultatives notamment dans la prise en charge des dépenses liées :

- à l'énergie : eau, gaz, électricité et combustibles.
- à la scolarité et à l'apprentissage,
- aux frais de séjour des classes transplantées,
- aux frais d'obsèques,
- aux frais de restauration scolaire et périscolaire,
- aux besoins exceptionnels en situation d'urgence,
- aux besoins alimentaires,
- aux transports (TGL),
- à la culture.

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

Toute personne seule ou en couple, avec ou sans enfant(s) à charge, en situation de précarité, ou en situation financière ponctuellement difficile, peut solliciter le dispositif d'aide.

- Chaque demandeur devra justifier de son

identité, celle des membres de sa famille, sa situation familiale et en fournir les justificatifs.

- Le CCAS intervient essentiellement auprès des personnes majeures. Les enfants de plus de 18 ans demeurant au domicile des parents sont considérés comme autonomes et non plus à charge. Une demande d'aide individuelle doit être faite par eux-mêmes.
- Le bénéficiaire doit résider sur le territoire de la ville de Réhon pour pouvoir bénéficier des différentes aides sociales facultatives et être en mesure de fournir un justificatif de domicile tel que : facture d'eau, gaz, électricité, téléphonie fixe, bail de location,...
- L'aide sociale facultative à la prise en charge des dépenses est accordée à toutes les personnes remplissant les conditions de nationalité ou de séjour sur le territoire français (Carte d'identité, titre de séjour, certificat de demande d'asile) et/ou en cours de régularisation.
- Le bénéficiaire doit subordonner à l'obligation de faire valoir ses droits aux dispositifs auxquels la personne peut prétendre, compte tenu de la réglementation en vigueur. En ce sens, l'aide ne pourra être sollicitée qu'après avoir fait valoir les dispositifs de droit commun (exemple :



pôle emploi, RSA, CAF)

- Le dispositif d'aide sociale est accordé en tenant compte du quotient familial, de la situation de la personne ou du reste à vivre. Pour chaque situation, il est ainsi tenu compte des ressources du demandeur.
- Les ressources prises en compte comprennent les revenus d'activités, y compris transfrontalières.
- Les demandeurs dont le revenu de référence global est supérieur au SMIC annuel moyen soit 17 981,60 € bruts (environ 14 219,13 € nets), ne sont pas éligibles au dispositif. Le montant du dernier avis d'imposition ne doit donc pas dépasser 14 219,13 €.
- La décision de l'attribution de l'aide est prononcée par le Président du CCAS ou son représentant en qualité de Vice-Président.

Permanence DU CCAS en mairie

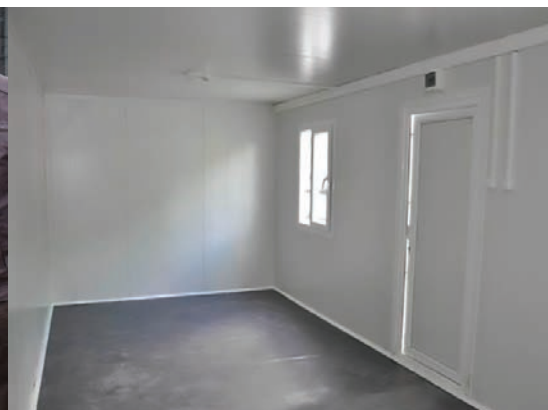
le lundi matin de 9h 30 à 11h 30
et sur demande de rdv.



■ COLIS NOËL CCAS

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de notre ville a offert, aux Réhonnaises et Réhonnais de 65 ans et plus, un colis gourmand pour conserver un peu la magie de Noël. Les personnes devaient s'inscrire par téléphone à l'accueil de la mairie ou par mail. La distribution s'est effectuée sur trois sites de la commune.

Pour les personnes inscrites mais incapables de se déplacer, elles ont reçu la visite de Monsieur le Maire et de ses Adjointes pour une livraison à leur domicile.



■ LOCAL SOCIAL

Installation d'un bâtiment préfabriqué dans le Quartier Jeanne d'Arc près du City stade, qui servira une fois par mois de permanence à Madame Isabelle DONATI, Adjointe aux affaires sociales. Ce sera un lieu d'écoute, d'orientation, d'aide aux personnes rencontrant des difficultés dans leurs démarches administratives.

Le local servira aussi de lieu de rendez-vous pour les Réhonnaises et Réhonnais, dans le but de rapprocher les habitants.

Les permanences sociales sont aussi sur le quartier d'HEUMONT



à la salle Abbé Petit et à RÉHON Centre au local du CCAS en mairie.

Le bâtiment a été inauguré le 5 Novembre en présence de Madame la Sénatrice de Meurthe & Moselle **Véronique GUILLOTIN**, Madame la Conseillère Départementale déléguée du territoire de LONGWY

Annie SILVESTRI, Madame la Conseillère Départementale du Canton de LONGWY **Sylvie BALON**, Monsieur le Conseiller Départemental du Canton de LONGWY **Vincent HAMEN**, de **Monsieur Le Maire, des élus et des habitants.**



CALENDRIER DES PERMANENCES SOCIALES

MOIS	QUARTIER JEANNE D'ARC LOCAL CITY STADE	MAIRIE DE RÉHON BUREAU CCAS	HEUMONT SALLE ABBE PETIT DE 14H00 À 16H00
JANVIER	LUNDI 30 JANVIER 2023	LUNDI 16 JANVIER 2023	LUNDI 23 JANVIER 2023
FÉVRIER	LUNDI 20 FÉVRIER 2023	LUNDI 6 FÉVRIER 2023 ET LUNDI 27 FÉVRIER 2023	LUNDI 13 FÉVRIER 2023

+ DATES PRÉVISIONNELLES DE PERMANENCES JUSQU'EN JUIN :

7/03 - Heumont -Salle Abbé PETIT
03-04 - Quartier Jeanne-d 'Arc - Local City stade
17/04 - Réhon Centre - En Mairie - Bureau CCAS
24/04 - Heumont - Salle Abbé PETIT

15/05 - Quartier Jeanne-d 'Arc - Local City stade
12/06 - Réhon Centre - En Mairie - Bureau CCAS
19/06 - Heumont - Salle Abbé PETIT

LES ÉLUS AU TRAVAIL

Monsieur Le Maire, les élus de la commune, Adjointes et Conseillers participent activement aux réunions en mairie, aux inaugurations et aux commémorations qui ont lieu dans notre ville et dans d'autres communes alentour.



INAUGURATION DE L'AGENCE TGL, AVRIL 2022



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS



RÉUNION EN MAIRIE



SAINTE BARBE AUPRÈS DES POMPIERS



JOURNÉE INTERNATIONALE POUR LE DROIT DES FEMMES ET L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

LA CULTURE DE L'ÉGALITÉ FEMME-HOMME : UN ENJEU DE SOCIÉTÉ, À DÉCLINER AU-DELÀ DU 8 MARS. LA JOURNÉE DU 8 MARS EST UN JALON IMPORTANT QUI MET EN LUMIÈRE LES PROGRÈS ACCOMPLIS ET QUI ILLUSTRE LE CHEMIN QU'IL RESTE À PARCOURIR POUR L'ÉGALITÉ ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES.

Celle-ci est consacrée dans la Constitution de la 5^{ème} République. La loi du 4 août 2014 sur l'égalité réelle a conforté l'objectif commun et l'enjeu de société qui restent attachés à l'égalité professionnelle, à la lutte contre les stéréotypes et les violences subies par les femmes. Les élus et les acteurs publics sont en première ligne pour concourir à cette évolution des mentalités et pour démontrer que tous les champs du possible sont ouverts aux femmes.

LE RÔLE DES COLLECTIVITÉS LOCALES

Les collectivités locales, au plus près des citoyens, figures de proue de la cohésion sociale, sont au premier rang pour soutenir sans relâche la promotion des femmes dans toutes les facettes de la vie professionnelle, publique, associative... Au-delà de la loi sur la parité aux élections municipales, de la lutte sans concession contre les discriminations, les communes s'engagent aujourd'hui et demain plus encore à favoriser les parcours de réussite des femmes au sein de leurs conseils municipaux, de leurs services administratifs et techniques, et plus généralement au cœur de la société.

LE MONDE DU TRAVAIL

La place des femmes dans le monde du travail a beaucoup évolué ces dernières décennies, générant une part de croissance non négligeable. Mais la situation reste encore perfectible.

*La municipalité a mis à l'honneur
les employées et élues de la mairie
en leur offrant une rose*



FÊTE DE LA MUSIQUE



En ce 21 Juin 2022 et pour fêter le premier jour de l'été, le Comité des Fêtes de RÉHON a organisé une soirée musicale sur la place GRENETIER. La soirée était parfaite avec le soleil et le public venu nombreux pour écouter et applaudir les excellents chanteurs, de nouveaux talents sur scène. Buvette, barbecue et gaufres ont régalé les spectateurs servis par les membres du Comité des Fêtes de RÉHON tout au long de la soirée.



INVITÉS À RÉHON...



MONSIEUR LE SÉNATEUR

Le 16 juin 2022, M. le Maire et quelques élus ont accueilli Monsieur le Sénateur **Jean-François HUSSON**. Ils ont pu échanger et notamment lui parler du projet de la nouvelle école irréalisable en l'état, dû au coût excessif, puis parler des projets en cours.



MONSIEUR LE SOUS-PRÉFET

Le 28 octobre 2022, **Monsieur Richard-Daniel BOISSON**, Sous-Préfet de l'Arrondissement de Briey, était en visite dans notre commune.

La visite a débuté par une réunion de travail où étaient présents des élus du Conseil Municipal. Lors de cette rencontre, les projets en cours ou programmés de la ville ont été présentés au représentant de l'État. L'accent a été mis sur le projet de la nouvelle école. Par la suite, Monsieur le Sous-Préfet, accompagné par Monsieur le Maire et des élus, ont effectué le tour de la ville, et visité les chantiers en cours.

Enfin, Monsieur le Maire a remis un ouvrage sur l'histoire de RÉHON à Monsieur Richard-Daniel BOISSON.



FÊTE DES ASSOCIATIONS

Le samedi 10 Septembre s'est déroulée la deuxième édition de la journée des associations en collaboration avec la municipalité, les associations et les clubs sportifs sur la place Grenetier. L'US Judo Jujitsu, le Karaté Club, Le Krav-Maga, L'Us Cyclo, Le Vale Boxe Thaï, Le CSP, l'ESP, La Chorale « Nos p'tits chœurs », l'ARPA, les Bergeronnettes, la Boule d'Argent, le Basket club ont participé à cette manifestation en tenant des stands d'information et en présentant leurs activités.

Le stand buvette /restauration était assuré par le Comité des Fêtes de RÉHON.

Malgré la pluie, le public est venu nombreux pour admirer les sportifs sur les tatamis dans le hall de la salle de la jeunesse et découvrir ou redécouvrir les sportifs réhonnais. La journée s'est terminée sur le concert de STERPI qui a rencontré un grand succès.

Puis Madame Isabelle MAZZARINI, Adjointe à la Vie Associative et Monsieur Abdelhafid LOUGHLIMI, Adjoint aux Sports ont rendu hommage à deux personnalités du monde sportif de notre commune, en remerciant Monsieur Michel MENGIN, Président du CSP RÉHON et Monsieur Jean-Marc ACHOURI, ancien Président du KRAV-MAGA. Ce fut un moment de rencontre entre les bénévoles de chaque association et tous ensemble ont démontré leur envie de s'investir pour notre ville. Espérons que la prochaine édition bénéficiera d'une météo plus clémente.

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Les Journées Européennes du Patrimoine se sont déroulées le week-end du 17 et 18 septembre 2022. Lors de ces journées, l'église Sainte Geneviève et la "Mise au Tombeau" du 16^{ème} siècle (classé monument historique depuis 1929), ainsi que l'église Saint-Eloi d'Heumont et ses vitraux Grüber, furent ouvertes.

Le public fut invité à découvrir une exposition de photos et documents dédiés à l'usine de "LA PROVIDENCE" de RÉHON à la salle du Conseil Municipal place Grenetier.

Sous un beau ciel bleu, les participants ont pu parcourir les rues de la ville et ses sites remarquables (la fresque rue de Longwy, le calvaire, le passé industriel avec la stèle de la Providence et le laminoir

place Grenetier, les cités jardins, la statue de Jeanne d'Arc...) grâce à un petit livret qui leur

a été distribué.

Le public, venu en nombre, a apprécié cette journée de souvenirs pour les anciens de "LA PROVIDENCE".



■ INAUGURATION DU MONUMENT DE LA FNATH

Dimanche 21 Novembre 2021 a été inauguré le monument offert par la FNATH à la municipalité dédié aux victimes de la sidérurgie du Bassin de LONGWY.

En présence de nombreuses personnalités, une messe en l'église Sainte Geneviève a été célébrée en hommage aux victimes du travail.

Ensuite, a eu lieu une bénédiction et dépôt de gerbes au monument au rond-point rue de LEXY en présence du Président de la FNATH, Monsieur Jean-Pierre DLIM.

L'association FNATH a souhaité ce monument de 5 mètres de haut sur 3,5 mètres de large, pour un poids de 950 kg. Le monument a été réalisé par Jean-Pierre FRINGANT, Artisan Ferronnier d'Art.

Discours et vin d'honneur ont clôturé cette matinée à la salle de la jeunesse.



ROND-POINT DE LA SIDÉRURGIE

Soucieux du devoir de mémoire, l'association FNATH a engagé une démarche afin de ne jamais oublier l'ensemble des ouvriers qui ont travaillé dans la sidérurgie du Bassin de LONGWY.

Le monument dédié aux victimes est installé sur le giratoire situé à proximité du Grand Longwy Agglomération sur la RD171A rue de LEXY.



Monument dédié à la Mémoire des Victimes du Travail,
inauguré en présence de

Mr DLIM J.Pierre, Président FNATH Longwy-Longuyon-Hussigny
Mr WEBER J.Pierre, Maire de Rehon.

Réalisé par Mr FRINGANT J.Pierre, Artisan Ferronnier d'Art.

Lorsque des personnes viendront déposer une gerbe, une fleur
ce sera un peu pour revivre l'histoire de ce lieu.
Mais une seule date gravée.

Dimanche 21 novembre 2021



■ PANNEAUX BIENVENUE EN CIEL DE LORRAINE

Monsieur Christian MANFREDI, Monsieur Dominique DIMANCHE, de l'Office du Tourisme en collaboration avec Monsieur le Maire Jean-Pierre WEBER et Madame Isabelle MAZZARINI, adjointe à la Culture et à l'Attractivité de la cité ont travaillé en collaboration pour créer les panneaux qui ont été installés aux entrées de notre ville.

Cinq panneaux de 1m sur 1,50m illustrent le patrimoine de RÉHON : L'église Sainte Geneviève et sa mise au tombeau, la maison natale d'Alfred MEZIERES, l'église d'HEUMONT et ses vitraux GRÜBER, la cité de RÉHON, ville natale de Jean-Marc REISER et l'usine de la Providence et la sidérurgie

« Bienvenue en ciel de Lorraine » est le titre de ces panneaux esthétiques et dynamiques qui donneront une nouvelle image de notre commune.



Comme chaque année, ont eu lieu les cérémonies du souvenir des conflits qui ont marqué notre pays. 19 Mars 1962, 08 Mai 1945, l'appel du 8 juin 1940, 14 juillet 1789, 11 Novembre 1918. Ainsi les élus, les représentants des anciens combattants, et les présidents d'associations se retrouvent pour commémorer ces événements. Discours, Sonnerie aux morts et Marseillaise ont précédé les dépôts de gerbes au Monument aux Morts.

11 NOVEMBRE



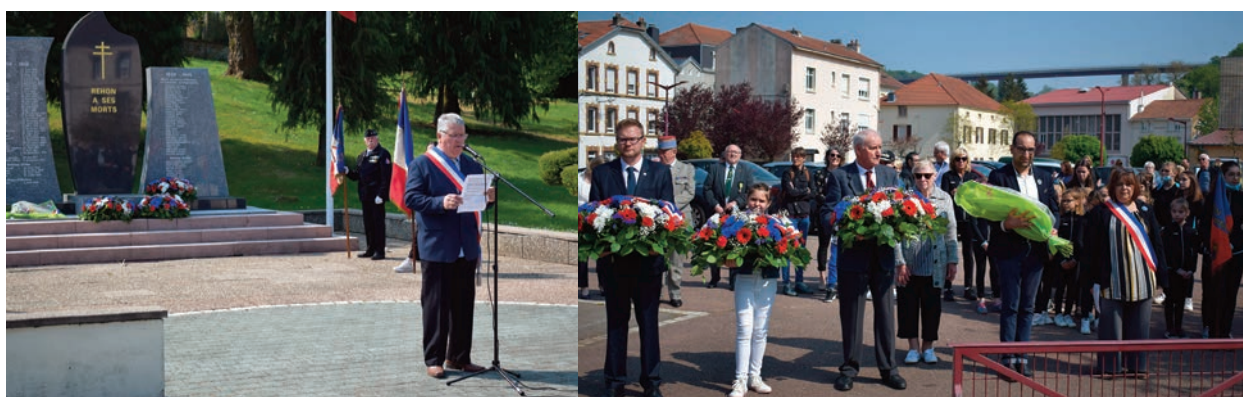
Félicitations aux enfants qui ont entamé notre hymne national, l'école alternative Timéléon et les Bergeronnettes sous la direction de Stéphanie PAULIN. Un grand merci pour leur participation à la commémoration de l'armistice du 11 Novembre.

14 JUILLET



19 MARS 1962

C'est en comité restreint (contexte lié à la crise sanitaire) que la cérémonie pour la journée nationale du souvenir à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc s'est tenue, en présence des présidents des ACPG, FNACA, FNATH, Médailleurs militaires, du Colonel MAJEWSKI représentant de l'Ordre National du Mérite et de quelques élus. Mme Isabelle MAZZARINI, Adjointe, a lu le message de Mme la Ministre de la mémoire et des Anciens Combattants, Geneviève DARIEUSSECQ et M. André COLLIGNON le message du Président de la FNACA. Sonnerie aux morts et Marseillaise ont précédé le dépôt de gerbes au Monument aux Morts.



■ ARPA RÉHON 2022

Ouverture à l'extérieur depuis le
1^{er} janvier 2022 > 54 nouveaux
adhérents extérieurs + 190
adhérents de la commune = 244 adhérents



ANNIVERSAIRE DE MARIAGE > 50 ANS EN 2022

M. et Mme WOJICK

François et Paolina

M. et MMe MONIOT

Serge et Filoména

M. et MMe FRIEDDRICH

André et Raymonde

MANIFESTATIONS 2023

Jeudi 2 mars

Assemblée générale et goûter 13h30

Dimanche 23 avril 2023

Thé dansant à 14h30

En mai/ Juin

Un voyage est prévu !

Dimanche 10 septembre

Thé dansant à 14h30

Dimanche 08 octobre

Repas annuel à 12h

Dimanche 19 novembre

Thé dansant à 14h30



■ ECHECS & PAT

Une nouvelle association a vu le jour en cette fin d'année 2022. L'Association Échecs & Pat compte déjà 21 licenciés en un mois d'existence. Cela faisait déjà plusieurs mois que l'idée trottait dans la tête des créateurs passionnés, frustrés de l'absence de club sur le territoire.

Échecs & Pat est unique dans le bassin de LONGWY.

La pratique des échecs est reconnue pour développer la mémoire, le raisonnement logique, la mise en œuvre de stratégies de résolution. La concentration et la maîtrise de la pensée dans le respect d'autrui en

sont les caractéristiques.

Outre une majorité d'adultes de tous les niveaux, ce sont déjà cinq jeunes de 8 à 12 ans qui viennent apprendre à jouer grâce à des cours prodigués par Rémi NOSAL et des quiz pédagogiques leur permettant de progresser en s'amusant. Les adultes débutants peuvent aussi profiter des cours et leur progression est fulgurante. Pour les joueurs confirmés, ils se défient lors de parties, les analysent, échangent et travaillent ensemble, le tout dans une ambiance sympathique et chaleureuse.

Informations :

PRÉSIDENT : Patrick LIBERT

TRÉSORIERE : Catherine LIBERT

SECRÉTAIRE : Rémi NOSAL

Entraînement :

Lundi de 17h30 à 20h30

Mercredi de 17h30 à 20h30

Samedi de 10 h à 12 h



■ CLUB DE PÉTANQUE LA BOULE D'ARGENT



Tête à tête junior et cadet
à BOUXIERE AUX DAMES du 3 avril 2022



Vainqueurs du B challenge BOUBA
à HUSSIGNY-GODBRANGE

Créé en 2010, le club entame sa 13^e saison. L'effectif de 2022 est de 39 joueurs, soit plus de 15 par rapport à 2021.

Les concours ont repris depuis début mars et les championnats départementaux depuis le 2 avril. Malheureusement le manque d'entraînement pendant l'hiver

se fait ressentir par rapport aux clubs qui possèdent un boulodrome.

Pour cette saison, le club organisera 10 concours et recevra Champigneulle le 22 mai pour le compte du premier tour de la coupe de France.

Informations :

Pour les personnes intéressées par la pratique de la pétanque, les entraînements se déroulent le lundi, mercredi et vendredi de 16h00 à 19h00 au stade municipal ou appelez le président du club au 06 71 89 85 09.



■ CSP FOOT

Tournoi interclub du samedi 02 juillet 2022. Organisé par le CSP sous la présidence de Michel MENGIN.

■ JUDO



■ KRAV MAGA



■ KARATÉ

Remise de coupe au Karaté

■ US REHON CYCLO



Voici quelques photos de nos licenciés ainsi que le centre de vacances en Corse où nous avons été reçus en juin 2022.



■ VALE BOXE THAÏ BOXING



L'association "Vale Kick Thai Boxing" a décidé de s'implanter dans notre ville pour y développer le "Kick Boxing" et la "Boxe thaï".

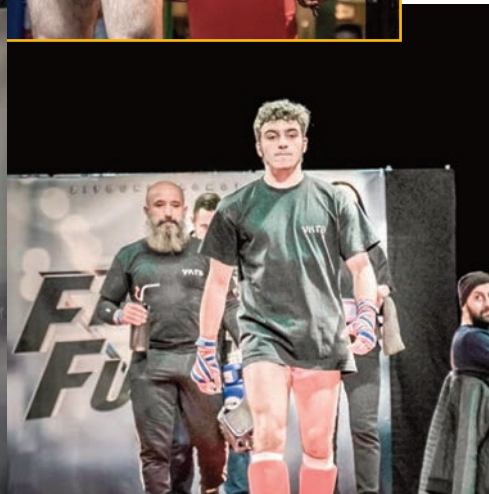
L'association a participé aux championnats du Grand Est en Kick boxing, au Fight and Furious à Woippy en boxe Thaï, il va aussi au mois de mai boxer au gala du Siam boxing de Terville, pour cette saison il a effectué 8 combats.

Samuel Valerio Gonçalves est Vice-Champion du Grand-Est en K1.

À NOTER

Depuis la rentrée 2022-2023 de nombreux jeunes participent au championnat du Grand-Est avec l'espoir d'accéder aux championnats de France.

Nouveau
à Réhon



■ JOBS D'ÉTÉ 2022



Chaque été, afin de pallier aux absences dues aux congés, la Commune mobilise ses services et recrute des étudiants. Il s'agit de leur donner petit coup de pouce pour financer leurs études mais aussi pour améliorer leur quotidien et leur permettre d'accéder au monde du travail.

Cette année, ce sont quatre Réhonnaises qui sont venues renforcer l'équipe du Centre Technique Municipal. Au mois de juillet, Noémie BRABANT, 21 ans et Aurore MUSSET, 18 ans puis au mois d'Août Cassandra RIBEIRO DA COSTA, 18 ans et Camille THIRY, 21 ans ont désherbé et arrosé les massifs, entretenu la voirie et les espaces publics, transporté du matériel avec sérieux et application. Aurore et Noémie ont également participé à la mise en place du dispositif d'accueil de la 6ème étape du Tour de France le 7 juillet et ont pu assister au passage de la caravane et des cyclistes tout en veillant, accompagnées des agents, des élus et des bénévoles présents pour l'occasion, au respect des consignes de sécurité pour les spectateurs.

Elena LODI, 20 ans, est quant à elle venue renforcer l'équipe d'animation pour le centre aéré. Pendant deux semaines au mois de Juillet, Elena s'est occupée avec enthousiasme de groupes d'enfants âgés de 3 à 10 ans. Elle leur a proposé diverses activités sur le thème des 4 éléments : pâte à sel, peinture, jeux extérieurs...et les a accompagnés au cours des différentes sorties. Les enfants et l'équipe d'animation ont beaucoup apprécié son aide.

Nous leur souhaitons à toutes les cinq « bonne chance » pour la suite de leurs études et les remercions pour leur implication estivale au service de la Collectivité !

■ TOUR DE FRANCE 2022



Le Jeudi 7 juillet 2022 fût un jour historique pour notre commune. En effet, pour la deuxième fois, d'après les souvenirs les plus anciens, l'événement sportif le plus médiatique au monde après la Coupe du Monde de Football et les Jeux Olympiques traversait notre ville. La 6^e étape du Tour de France 2022, entre BINCHE et LONGWY, la plus longue de l'édition 2022 venait « musarder » sur nos petites routes de campagne. Cet événement fût prétexte à des retrouvailles festives et des moments de convivialité que l'on recherche tous. Nombre d'apéritifs et pique-niques plus ou moins improvisés s'organisèrent le long de la route empruntée par les coureurs. Quelle joie, pour les grands et les petits, de voir la caravane multicolore passer et s'arrêter par endroits pour délivrer quelques messages publicitaires et distribuer quelques produits alimentaires aux gens attroupés sur le bord de la route. Après une longue attente sous un soleil radieux, enfin le peloton arrivait avec quelques échappées qui le précédaient. On allait enfin voir nos idoles. Qui allait-on reconnaître ? Comme on pouvait le présager, nous ne vîmes, pour la plupart, qu'un serpent multicolore passer à vive allure sans pouvoir distinguer le coureur que nous souhaitions apercevoir. L'ascension de la côte du Pulventeux (800m à 12,3%) a offert un beau spectacle pour le final de cette étape.

A souligner toutefois, le bon comportement et la discipline de chacun sur le bord de nos routes, habitants ou visiteurs occasionnels. Tous furent respectueux de leur voisin, de l'environnement, des sportifs et des mesures de sécurité à appliquer lors d'une épreuve de ce type.

Ce moment restera dans nos mémoires comme un instant unique de fête qui a permis à nombre de personnes de se retrouver ou à d'autres de connaître et apprécier notre ville pour l'occasion.

■ ENTRETIEN DES TROTTOIRS DEVANT CHEZ SOI



L'entretien des trottoirs devant chez soi fait partie des obligations à respecter en tant qu'occupant d'un bien, que l'on soit propriétaire ou locataire de son logement.

Cela concerne le désherbage, le balayage des feuilles et d'autres débris, le nettoyage de la neige et du verglas, la prévention des accidents avec mise en place de sel, de sable, etc.

■ CONCILIEUR DE JUSTICE

La ville de REHON informe la population que celle-ci peut faire appel à un conciliateur de justice pour régler les litiges et troubles du voisinage.

Le recours à la conciliation de justice est un moyen simple, rapide et gratuit de venir à bout d'un conflit en obtenant un accord amiable sans procès.

Depuis le 1er Janvier 2020, les conciliateurs peuvent, dans l'exercice de leurs fonctions, intervenir dans l'ensemble du ressort du tribunal judiciaire du Val de Brie.

Important :

Madame Laurence ECKERT peut intervenir en Mairie suite à vos demandes, vous pouvez lui laissez un message avec vos coordonnées au 06.07.58.73.60.



■ AGENTS COMMUNAUX



Nous souhaitons la bienvenue à Anne-Sophie et Saadia, qui ont officiellement rejoint, cette année, l'équipe des employés municipaux en tant qu'agent d'accueil aux services administratifs de la mairie, ainsi qu'à Samia, qui a pris ses fonctions d'assistante au service finances. Quant à Olivier, il a rejoint l'équipe des services techniques.

■ DONS DE SANG



Depuis plusieurs années, la Ville de Réhon s'engage en faveur du don de sang, aux côtés de l'Etablissement Français du Sang du Grand Est (EFS Grand Est). Elle organise régulièrement des campagnes de collecte auprès de ses administrés.

Pour l'année 2022, il y a eu 2 journées pour le Don du sang, le jeudi 5 Mai et le jeudi 21 Septembre à la salle de la jeunesse. Faire un don du sang, c'est accepter le prélèvement de son sang par du personnel médical de façon volontaire, et sans exiger de compensation financière.

Tout au long de l'année, 10.000 dons de sang sont nécessaires chaque jour pour couvrir les besoins. Mais l'Etablissement Français du Sang, chargé de la collecte et du stockage, manque de donneurs alors que les demandes s'accroissent de manière importante. Seuls 4% des Français en âge de donner leur sang le font chaque année. 1 million de personnes sont soignées chaque année grâce à un don de sang.

■ AGENCE POSTALE COMMUNALE

L'agence postale communale, un atout pour tous ! Un service public qui ne peut que remporter un succès auprès des habitants de la commune. Suite à la fermeture de La Poste rue de Longwy à RÉHON, une agence Postale Communale a ouvert dans les locaux de la Mairie, pour profiter des différents services. "Pas besoin d'aller jusqu'au bureau de poste le plus proche, pour effectuer la plupart de mes opérations postales", affirme un usager.

En effet, il est possible d'y acheter l'ensemble de la gamme des produits en vente par l'enseigne : les timbres, enveloppes, colis, lettres suivies (nationales et internationales), les Chronopost. Envoyer et affranchir les courriers et colissimos, ainsi que les recommandés. Effectuer des retraits d'argent, seulement si vous êtes clients bancaires de La Poste et dans la limite des fonds disponibles au bureau. Déposer de l'argent sur votre livret A.



"Un véritable gain de temps et d'économie pour les administrés, une véritable force de proximité". Forts de tous ces avantages, les élus confortent leur volonté de maintenir ce service pour les Réhonnais, les habitants sont accueillis dans des locaux neufs, au rez-de-chaussée de la mairie, par les agents communaux. Une accessibilité améliorée de par sa proximité avec la mairie et les offres qui seront proposées.

L'Agence Postale Communale est ouverte :

Lundi, Mardi et Jeudi. De 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00

" L'ensemble du Conseil Municipal met un point d'honneur à faire bénéficier les habitants d'un maximum d'avantages pour leur bien-être", souligne le Maire, Jean Pierre WEBER.

■ OCTOBRE ROSE

Le dépistage du cancer du sein sert à détecter une éventuelle anomalie ou un cancer avant l'apparition de symptômes. Cette détection précoce augmente les chances de guérison. Grâce au dépistage, beaucoup de cancers sont dépistés chaque année et peuvent être soignés plus tôt. Convaincre les femmes du rôle primordial du dépistage précoce et faire progresser la recherche, telle est la vocation des campagnes d'Octobre Rose organisées par l'association "Le cancer du sein, parlons-en !". Lutter contre le cancer, c'est avant tout lutter pour que la vie continue, et avec elle la joie de vivre.



■ UN PIANO POUR LA GARDERIE 1,2,3 SOLEIL

M. le Maire, les élus ainsi que le personnel de la garderie 1,2,3 Soleil remercient M. ARNOUX d'HEUMONT pour le don d'un piano à la garderie pour les enfants. Ceux-ci profitent pleinement des joies de la musique.



POLICE MUNICIPALE



Notre commune est touchée par un nombre croissant d'incivilités et d'actes de petite délinquance. Le comportement irrespectueux de certains conducteurs, les atteintes aux biens, les dégradations, les cambriolages, ou bien encore le non-respect des règles d'urbanisme ont justifié notre volonté de mise en place d'une véritable police municipale formée, structurée et mieux équipée. Nous avons fait le choix d'une police municipale de proximité pour tous.

Installé dans l'ancien local de « La Poste », notre policier municipal Jacky HOEL a une voiture de fonction et des équipements tels que radar, éthylotest et dispositifs de protection...

La police municipale est à votre service, notre agent, par sa présence visible, est à votre écoute, il veille à maintenir des liens de proximité avec la population, la Police Nationale, la Justice, la Préfecture et les acteurs du territoire.

Notre agent accomplit des missions essentielles pour le maintien de la sécurité et de la tranquillité publique.

HORAIRES D'OUVERTURE

**Du Lundi au Vendredi de 8h00 à 12h00
et de 13h00 à 16h00**

En cas d'absence pendant ces horaires :
03.82.26.83.04 ou 06.46.64.91.51

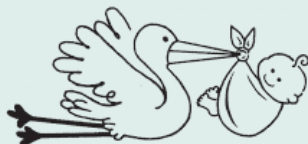
En dehors de ces horaires
le 17, POLICE NATIONALE



EN 2022...

ILS SONT NÉS

OUN BAREK Assia le 5 Janvier
ALTMEIER Morgane le 10 Janvier
VONNER Maddy le 13 Janvier
BUCHER Anna le 17 Janvier
GERARD Enzo le 22 Janvier
ARZU Elena le 1er Février
BERGHOUT Rym le 1er Février
NIA Shahid le 3 Février
PARDO Sohan le 18 Février
TALMARD Floris le 22 Février
EDA Ramsès le 28 Mars
BELHADDAD Nizar le 7 avril
TUMSONET Mia le 7 Avril
GREMY Dimitri le 11 Avril
DEMANET Alysson le 4 Mai
CHARLOT – LEFEBVRE Fleur le 9 Mai
SHAHINYAN Albert le 22 Mai
NENNIG Mya le 17 Juin
NUNES- GUERRA Afonso Maria le 3 Juillet
GISSOUT Ethan le 10 Juillet
BOURAHLA Céline le 15 Juillet
BIASON Mélie le 25 Juillet
GUYMIER Timothé le 29 Juillet
LAGTAIFI Myriem le 6 Septembre
BEAUFORT - MONARD Louna-Aurra le 8 Septembre
ROCHE-GARCIA Amélya le 9 Septembre
JACQUERAY- COGNAC Lyam le 14 Septembre
JACQUERAY-COGNAC Mathys le 14 Septembre
SCHMITT Lucie le 20 Septembre
LEITE Elyas le 4 Octobre
VASILE Ema le 6 Octobre
NOSPEL Kenzo le 2 Novembre
PARENTE Aëlya le 15 Novembre
SCHERER Calie le 1er Décembre



ILS SE SONT UNIS

EDA N'Sougan Paul & KOUBISSAÏ Liliane le 22 Février
BOBECZKO Adrien & FANTACCI Sabrina le 22 Février
HUIN David & BERTON Rachel le 19 Mars
DA SILVA Jean-Marc & HAMMERSCHMITT Estelle le 30 Avril
SCHMITT Bruno & GRUEL Marion le 11 Juin
ROUSSELLE Thiebaut & BELMILOUD Morgane le 18 Juin
BLONDIN Nicolas & ODVA Julie le 2 Juillet
FIORE Giuseppe & DE SOUSA Christelle le 2 Juillet
LIZEN Thomas & POULET Cheyenne le 27 Août
HEMERY Vincent & CUVILLEZ Adeline le 3 Septembre
MANSUY Pascal & DESVAUX Martine le 10 Septembre
GREIB Renaud & MARCELLIN Laura le 15 Octobre
DOS SANTOS FERREIRA David & DUBOIS Audrey le 29 Octobre

ILS NOUS ONT QUITTÉS

BACLAIN Didier le 28 Janvier
LEFONDEUR Marcelle épouse JOLLY le 8 Février
ZAMOUM Mohamed le 12 Février
STUMPF Jean-François le 5 Mars
DELAVELLE Franck le 8 Mars
BATTISTON Giuseppina le 9 Mars
MICACCI Erminia épouse MARINELLI le 17 Mars
GIULIANI Hugues le 23 Mars
CONVERTITO Maria le 1er Avril
DELAVELLE Martial le 6 Avril
MAGAROTTO Yvonne épouse GUERRA le 23 Avril
SERVAIS André le 14 Mai
LUBRINA Marcel le 15 Mai
LEGROS Michèle épouse GILLET le 28 Mai
GILLET Aly le 30 Mai
ZAFFUTO Jeanine le 10 Juin
DONATI Yvo le 16 Juin
MAGLIZZA Giuseppe le 17 Juin
DOS SANTOS FERNANDES Fernando le 7 Juillet
FOURNIER Claude épouse CAVIN le 19 Juillet
CASTELLI Diega épouse MORREALE le 5 Août
LEBAN Victor le 5 Octobre
CONRAD Michel le 6 Octobre
MORREALE Salvatore le 21 Octobre
BACCHETTA André le 29 Octobre
JULLION Jacqueline épouse SCHMITT le 29 Octobre
BOULON Pascal le 31 Octobre
GOMES Maria épouse DE ARAUJO le 18 Novembre
MONIOT Odette le 20 Novembre
GROSJEAN Luc le 22 Novembre
TRIKI Christian le 6 Décembre



ALLOCUTION DU MAIRE AUX OBSÈQUES DE MONSIEUR MICHEL MENGIN



Au nom du Conseil Municipal de notre Ville, Adjoints, Conseillers Délégués, Conseillers municipaux, du personnel communal dans sa diversité, Je viens adresser un dernier Adieu à notre Collègue Michel, lui apporter un témoignage d'affection, d'admiration, de reconnaissance à l'Élu bien sûr, mais d'abord et surtout à l'Homme qu'il était compétent, dévoué, bénévole, honnête, travailleur infatigable, courageux toujours à l'écoute des autres et surtout toujours prêt à aider son prochain.

Je n'ai pas assez de mots pour le qualifier.

Fervent défenseur des droits, il savait néanmoins rappeler à certains leurs devoirs et les Valeurs Républicaines qui étaient les siennes.

Élu de la République, le drapeau tricolore posé sur son cercueil nous le rappelle mais également parce qu'il était ancien combattant d'Algérie ; les drapeaux patriotiques ici présents nous le rappellent également. A ce titre, il ne manquait aucune des cérémonies commémoratives au monument aux morts de la Commune.

Travailleur acharné, il était fidèle et de bons conseils.

Doyen du conseil municipal, il ne manquait aucune séance du Conseil ni aux réunions des différentes commissions dont il faisait partie :

- Commission du « Sport et développement économique »
- Développement du lien social, intergénérationnel, jeunesse et personnes âgées
- Sans oublier bien sûr le Centre Communal d'Action Social dont il était membre du Conseil d'administration.

Il avait un courage exemplaire et, il y a encore peu de temps alors qu'il était atteint par la maladie, il était à nos côtés lors d'une réunion du Conseil d'administration du CCAS.

Très impliqué dans le tissu associatif local, outre le club de football CSPR dont il était le Président mais surtout à l'origine de sa création, il était toujours prêt à aider les autres clubs ou associations lors des différentes manifestations de la commune où il marquait de sa présence en donnant de sa personne ;

Je te remercie Michel, pour tout ce que tu as fait pour la Collectivité et pour le bien de tous.

Au nom du Conseil Municipal, je renouvelle nos très sincères condoléances à la famille.

Et c'est avec un profond respect que je te dis Adieu.
Repose en Paix Michel.

Jean-Pierre WEBER



GROUPE DE LA MAJORITÉ CONTINUONS POUR RÉHON

Nous tenons réellement à informer nos concitoyens sur :

La présence de l'opposition dans les Conseils Municipaux « oui » mais, par contre, on constate un absentéisme pour certains dans les Commissions.

On nous reproche le manque d'expertise, de vision et de Gestion, c'est sans doute la raison pour laquelle les Finances Publiques nous ont nommé « Réhon Commune Pilote » pour le passage à la M57 (nouveau référentiel budgétaire et comptable), comme la mieux notée sur 9 communes pour sa gestion saine.

Pour rappel : Le taux d'endettement par habitant est de 40,00€ alors qu'il est 713,00€ au niveau National.

- Monsieur PROENCA a démissionné pour raisons professionnelles. Suite à une promotion qui ne lui permettait plus d'assurer son poste d'Adjoint, il a été nommé « Conseiller Délégué » à la Gestion du Planning du COSEC, poste qu'il occupe avec sérieux et qui lui prend moins de temps.

- Projet d'école : Il a été abandonné dans sa forme actuelle car avec une augmentation de 2 millions sur l'enveloppe initiale, ceci fragilisait à terme lourdement les Finances Communales.

- Bientôt à mi-mandat : force est de constater qu'il y a eu 3 démissions sur 22 sièges pour la majorité alors que nous avons 3 démissions sur 5 sièges dans l'opposition et 2 refus d'intégrer le Conseil Municipal.

- Messieurs PAULIN et COLLIN ont démissionnés pour raisons personnelles. Quant à Madame MANGIN, elle a quitté la Commune.

- En matière de leçons : Pour mémoire, après les Élections, au 2^{ème} tour, le 28 juin 2020 et l'installation du Conseil le 4 juillet 2020, c'est la tête de liste « Ensemble pour l'avenir de RÉHON » qui tire sa révérence le 20 juillet. Un bel exemple et un manque de respect pour les électeurs qui lui ont fait confiance.

- Concernant les élections : Le refus d'exercer une fonction d'Assesseur par un élu sans justifications valables peut être déclaré comme démissionnaire par le Tribunal Administratif. (Article L. 2121-5 du code général des collectivités territoriales (CGCT).

GROUPE D'OPPOSITION ENSEMBLE POUR L'AVENIR DE REHON

En cette période de fêtes, nous avons bien sûr une pensée profonde pour toutes celles et ceux qui ont été ou sont victimes de la maladie, ainsi que pour les acteurs économiques, artisans, commerçants et nombreux salariés qui ont été impactés par cette crise sans précédent.

Plus que jamais dans cette période troublée, nous avons œuvré en qualité d'élus de l'opposition au sein du Conseil Municipal afin d'apporter notre pierre à l'édifice pour que Rehon gagne en prospérité et que le quotidien des Réhonnais soit amélioré.

Notre présence assidue aux conseils et aux commissions nous a permis de relever divers dysfonctionnements de la majorité en place dus principalement à son manque d'expertise et de vision hélas.

Nous retiendrons notamment au cours de l'exercice écoulé :

- Suite à l'insistance de l'opposition face à l'absentéisme et au manque d'implication de l'adjoint aux sports dans l'accomplissement de sa mission, Mr José PROENCA a été démis de ses fonctions d'adjoint. L'opposition vigilante que nous incarnons regrettera que cet élu défaillant au service des concitoyens ait reçu dans la foulée un poste avec indemnité de conseiller délégué en guise de lot de consolation qui n'avait pas lieu d'être.

- Le projet de la construction de la nouvelle école sur Heumont a été abandonné par la majorité municipale. Les membres de l'opposition avaient pressenti un risque de dérapage incontrôlé du budget au fur et à mesure de l'évolution du dossier. Le projet n'ayant d'ailleurs, à notre sens, jamais été abouti dans l'esprit même de ses promoteurs (la majorité sortante).

- Lors des ventes de terrains municipaux, nous nous sommes fermement opposés à juste titre à la vente d'un terrain communal situé Rue De L'industrie au prix de 49 000 € au profit d'un promoteur qui avait approché le Maire lui-même. Face à notre détermination, cette vente jugée par nos soins réellement en dessous des prix du marché a été avortée. L'avenir nous a donné raison puisque très rapidement l'opposition a été en mesure de présenter un acquéreur alternatif potentiel à près de 100 000€.

Près du double de l'offre ayant reçu un accueil favorable du Maire !

Fort de cet exemple, nous avons martelé à nouveau notre désir de transparence et comme nous le réclamions depuis longtemps la réalisation d'appels d'offres systématiques pour les ventes importantes. Cette revendication légitime aurait enfin trouvé écho... à suivre !

En attendant, la mise en vente de ce terrain est suspendue.

Au-delà de l'aspect purement financier, l'opposition tentera de défendre les aspects qualitatifs et l'intérêt des habitants du quartier Jeanne D'arc en insistant sur la nécessité de création de parkings et/ou en exprimant notre souhait de limiter le nombre d'appartements à créer dans ce secteur déjà dense.

Comme vous le constatez au travers de ces quelques exemples (non exhaustifs), face à la situation économique actuelle et à la flambée des prix, l'opposition est un acteur important et une vraie force de proposition dans la gestion économique et financière de la commune notamment.

Parmi les autres faits marquants dans la vie du conseil :

- Concernant notre équipe, Mme Isabelle MAZZICCHI, a souhaité démissionner pour des raisons professionnelles. De ce fait, Mr Eric MARTIN, élu suivant de liste a rejoint nos rangs.
- Du côté de la majorité, Mr Yannick PAULIN et Mme Marie Angela MANGIN ont démissionné. Remplacés par Mr Adrien BOBECZKO et Mme Marie-Christine BELLION. Il semblerait également que Mr Lionel COLLIN ait démissionné plus récemment de son poste de conseiller et qu'il soit remplacé par Mr Jean-Marc ACHOURI.

Nous avons le plaisir de vous présenter, nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et de prospérité pour cette nouvelle année et restons à votre disposition tout au long de l'année - Soyez assurés de notre dévouement !

Les membres de l'opposition : Judith AZEVEDO JEUNESSE, Antoine PRONESTI, Oliver SCHMITT, Christelle RISSE et Eric MARTIN

AGENDA RÉHON 2023

27 JANVIER

VŒUX DU MAIRE

8 MARS

JOURNÉE DE LA FEMME

1ER MAI

BROCANTE

21 JUIN

FÊTE DE LA MUSIQUE

26 ET 27 AOÛT

FÊTE PATRONALE

9 SEPTEMBRE

JOURNÉE DES ASSOCIATIONS

16 ET 17 SEPTEMBRE

JOURNÉES DU PATRIMOINE

2 ET 3 DÉCEMBRE

MARCHÉ DE NOËL

